

Tarifs, secteurs : du changement pour le stationnement à Mulhouse

Le dernier conseil municipal a adopté à l'unanimité des changements concernant le stationnement à Mulhouse. A compter du 1^{er} janvier, les tarifs des abonnements et des parkings en ouvrage se voient augmentés mais le stationnement sera facilité pour les abonnés grâce à une fusion des secteurs.

Augmentation des tarifs

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les tarifs des abonnements résidents ont augmenté :

- L'abonnement une semaine passe de 3 à 5 € ;
- L'abonnement mensuel passe de 12 à 15 € ;
- L'abonnement trimestriel passe de 23 à 30 € ;
- L'abonnement annuel passe de 80 à 100 €.

Pour les parkings en ouvrage, les principales modifications concernent :

- Le tarif horaire pour 4h, qui passe de 2,50 à 3 € dans les parkings Porte Jeune, Centre et Maréchaux ;
- Le forfait soirée, entre 19h et 1h, qui passe de 2 à 2,50 € dans les parkings Centre et Porte Jeune et de 1 à 1,20 € dans le parking des Maréchaux ;
- Le forfait nuit, entre 1h et 7h, qui passe de 2,50 à 3 € dans les parkings Porte Jeune, Centre et Maréchaux.

Fusion des secteurs de stationnement

Depuis le 6 janvier, l'ensemble des anciens secteurs de stationnement ont fusionné en seulement deux nouvelles zones : centre-ville et périphérie.

Ainsi, le secteur 1, qui correspond au centre-ville, est accessible aux résidents des anciens secteurs C, D, E et F.

Le secteur 2, qui correspond à la périphérie, est accessible aux résidents des anciens secteurs A, B, G, I et H, ainsi qu'aux professionnels et étudiants des anciens secteurs EST OUEST SUD.

Cette fusion offre par conséquent davantage de possibilités aux résidents, aux professionnels et aux étudiants pour se stationner en voirie à Mulhouse.

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr



@Mulhouse_presse



mulhouse.fr/fr/espace-presse/